

Et un accord de libre-échange de plus, entre l'UE et le Vietnam, cette fois !

écrit par Marcher sur des oeufs | 4 août 2020



La FRANCE est MORTE VIVANTE, ou enterrée vivante ! Encore un autre accord passé par l'UE sans que les peuples européens, moins encore le Français soient au courant ! Encore un ! Et la France qu'a-t-elle, que gagne-t-elle en échange de tous ces accords mondialistes ? Est-elle gagnante ou perdante ?

Le pire est qu'ils osent se donner comme excuses qu'en laissant les produits vietnamiens remplacer ceux de nos agriculteurs et autres entreprises on améliorerait la liberté au Viet-Nam... et en même temps on aiderait l'économie européenne à se relever de la crise du Covid. L'a bon dos, le covid...L'est bien pratique, le Covid...

Tout ça pour ça... tous ces Français qui sont morts en se battant pour que l'Indochine, comme l'Algérie, reste dans le giron français, et à présent c'est open-bar pour l'invasion par leurs produits et par leur population...

L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le

Vietnam – contesté par des ONG en raison de son coût écologique et de la situation des droits humains dans le pays – entre en vigueur ce 1er août. Signé fin juin 2019 à Hanoï, **il doit mettre fin à tous les tarifs douaniers entre le Vietnam et l'UE dans les dix ans à venir**. Dans un communiqué publié le 31 juillet, Ursula von der Leyen a expliqué que *«l'économie européenne a maintenant besoin de toutes les possibilités pour retrouver sa vigueur»*. La présidente de la commission européenne se dit en outre «convaincue» que l'accord sera *«l'occasion pour les Vietnamiens [...] d'assister à un changement positif et à un renforcement des droits des travailleurs et des citoyens»*. Répondant aux protestations humanitaires et écologistes, **le commissaire au Commerce Phil Hogan a estimé que ce traité montrait «comment la politique commerciale peut être une force au service du bien»**.

Droits de l'Homme et écologie L'UE et le Vietnam se sont en effet engagés dans cet accord à ratifier les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), mais aussi à mettre en œuvre l'accord de Paris et *«d'autres accords internationaux sur l'environnement»*, souligne la Commission. L'accord a été renforcé par un vote favorable en février du Parlement européen, malgré l'appel de 70 ONG à ne pas ratifier le texte. *«Il y a quelque chose au-dessus du Dieu commerce : notre avenir et nos principes»*, s'était insurgé l'eurodéputé français Raphaël Glucksmann. En 2020, *«peut-on encore ratifier des accords de commerce avec des pays qui ne respectent pas les droits humains et sociaux et qui ne respectent pas les libertés fondamentales ? [...] Peut-on encore ratifier des accords de commerce qui concourent à approfondir la mondialisation des échanges et l'aggravation des émissions de gaz à effet de serre et la crise écologique ?»* avaient de leur côté interrogé des ONG. **Le Vietnam est un**

pays en pleine croissance, qui sert d'atelier de production pour de nombreuses marques occidentales. Avec 45,5 milliards d'euros d'échanges de marchandises en 2019, c'est le deuxième plus grand partenaire commercial de l'UE en Asie du Sud-Est après Singapour, pays avec lequel il existe déjà un accord commercial. L'UE importe du Vietnam principalement des équipements de télécommunication, du textile et des produits alimentaires, tandis que l'UE exporte vers ce pays plutôt des machines et du matériel de transport, des produits chimiques et agricoles.

En savoir plus sur RT France :
<https://français.rt.com/economie/77364-accord-libre-echange-entre-ue-vietnam-entre-vigueur-grand-dam-ong>

VIDEO : Accord UE-Vietnam : «L'Union européenne est hypocrite, elle se soucie peu du développement durable»